

COMPTE RENDU DE LA XI^e ASSEMBLÉE RÉGIONALE AMÉRIQUE DE L'AIPLF

Le printemps 1992 a constitué un moment important pour l'évolution de la région des Amériques. La IX^e Assemblée régionale, qui a eu lieu à Winnipeg en mai dernier, a couronné plusieurs années de réflexion et d'effort de la part de la région sur les mécanismes nécessaires pour assurer un fonctionnement régional efficace, des communications suivies avec les sections membres et une concertation mieux articulée avec le mouvement associatif francophone, de façon à mieux oeuvrer à la défense et au renforcement du fait français à l'échelle du continent.

Réunion des Présidents de section

Les présidents de section de la région des Amériques de l'AIPLF se sont réunis à Winnipeg, le 8 mai 1992, dans le cadre de la IX^e Assemblée régionale. Le président de l'Assemblée nationale et premier vice-président de l'AIPLF, Monsieur Jean-Pierre Saintonge, présidait les débats.

Outre les éléments d'information reliés à l'Assemblée régionale présentés par le chargé de mission, Monsieur Jean Poirier, les présidents de section se sont entendus pour soumettre à la ratification de l'Assemblée régionale un projet de règlement de la région, pour recommander l'instauration d'un secrétariat régional à l'Assemblée nationale du Québec et pour proposer la candidature de Mme Marie-Hélène Bergeron comme secrétaire administrative régionale.

De plus, les présidents de section ont examiné le budget proposé pour les dépenses couvertes par le Fonds de solidarité régional ainsi que les critères devant servir de base à son utilisation. Enfin, sur proposition du Président Saintonge, ils ont choisi de confier à Mme Andrée Champagne, présidente de la section canadienne et vice-présidente de l'AIPLF, la présidence de la Conférence des Présidents.

IX^e Assemblée régionale

Les membres de la région des Amériques se sont réunis en Assemblée régionale à Winnipeg, au Manitoba, du 7 au 10 mai dernier. Dans le cadre de cet événement a eu lieu l'installation officielle de la section du Manitoba ainsi que la remise de l'Ordre de la Pléiade, au grade d'officier, à l'honorable juge Alfred- Maurice Monnin.

Six sections de la région étaient représentées au sein de l'assemblée régionale qui comptait 24 parlementaires du Canada, du Maine, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Québec. Le secrétaire général parlementaire de l'AIPLF, Monsieur André Delehedde, s'est également joint à l'assemblée.

La consolidation de la région des Amériques et la concertation avec les organismes francophones au regard de la promotion de la langue et de la culture françaises étaient les deux sujets à l'ordre du jour de l'Assemblée.

Concernant la consolidation de la région, une première proposition portait sur l'établissement d'un secrétariat régional situé à l'Assemblée nationale du Québec, qui a accepté de prendre en charge les coûts de la main-d'oeuvre et du local. Le mandat du secrétariat serait d'assurer la continuité des activités de la région des Amériques, de maintenir des contacts réguliers entre les sections et de consolider la concertation déjà commencée entre les parlementaires et les organisations francophones. Il verrait à l'exécution des décisions prises par l'Assemblée régionale et par les présidents de section ainsi qu'à la coordination des activités régionales. Un secrétaire administratif régional aurait la responsabilité du secrétariat régional. Les discussions portant sur cette proposition se sont terminées par un appui unanime à la proposition. De plus, Mme Marie-Hélène Bergeron a été désignée secrétaire administrative de la région des Amériques.

Par la suite, le Président Saintonge a présenté une proposition de règlement régional élaborée conformément au règlement de l'AIFLF et décrivant les dispositions constitutives qui fixent les objectifs de la région et sa composition: les organes de la région qui sont l'Assemblée régionale, la Conférence des présidents et le secrétariat régional; les débats qui mentionnent les dispositions sur le vote et le quorum; les dispositions sur le financement de la région et la modification du règlement. Après une période de discussions portant principalement sur le financement de la région, notamment sur la contribution au Fonds de solidarité régional, le règlement proposé a été adopté sans modification.

Pour ce qui est du deuxième sujet portant sur la concertation, l'AIFLF avait invité les présidents des dix principaux organismes francophones de l'Amérique du Nord à venir discuter de l'opportunité et des moyens possibles de concertation et de rapprochement avec le mouvement associatif francophone d'Amérique. Ces discussions ont conduit à l'adoption de quatre résolutions:

Premièrement, la région des Amériques a décidé que des parlementaires seraient délégués aux assises des principaux organismes francophones d'Amérique, notamment des associations porte-parole à vocation nationale, provinciale et sectorielle; que chaque section de la région des Amériques développerait une concertation plus étroite avec les organismes francophones se trouvant sur son territoire; que la région des Amériques de l'AIFLF s'assurerait la participation des organismes concernés par les thèmes discutés, lors de ses propres assises annuelles.

Il est ressorti des discussions que les parlementaires de la région des Amériques cherchent à renforcer leurs actions dans le but de favoriser le rayonnement de la langue et de la culture françaises sur le continent, que les organismes francophones de la région des Amériques visent un but semblable et qu'ils ont une volonté commune d'intensifier la concertation et la collaboration à cette fin.

Deuxièmement, la région des Amériques a décidé de diffuser le Bulletin Amérique aux principaux membres du mouvement associatif francophone et a souhaité recevoir de ceux-ci les études, publications et bulletins pertinents, afin d'assurer un échange d'information entre les parlementaires et les organismes francophones, sur une base régulière.

Ensuite, la région des Amériques a appuyé le développement d'un réseau de radios communautaires francophones en Amérique, là où les communautés veulent se doter d'une voix locale, ainsi que le développement d'une radio francophone internationale, sur le modèle de TV5, qui donnera la parole aux communautés et aux peuples francophones.

Enfin, la région des Amériques a chargé le secrétariat régional de préparer un plan d'action propre à assurer la concertation et la coopération avec les organismes francophones et les mécanismes de suivi appropriés et de le présenter à la prochaine Conférence des Présidents, en novembre 1993.

Suivi de la IXe Assemblée régionale

Conformément aux résolutions de l'Assemblée régionale, la région des Amériques a commencé à oeuvrer à la concertation et au rapprochement de l'AIFLF avec le mouvement associatif francophone. Au cours de l'été, M. Jean Poirier, chargé de mission, a été conférencier invité aux assemblées générales annuelles de trois organismes canadiens: la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada; la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises et l'Association canadienne-française de l'Ontario. De plus, il rencontrera le conseil d'administration de l'Association de la presse francophone, à l'automne 1992.

Le secrétariat régional a complété la compilation des coordonnées de 60 associations francophones cibles ainsi que la liste des médias écrits et électroniques francophones d'Amérique du Nord. Il a également inauguré la liaison entre ces organismes et l'AIFLF.

Conformément à la résolution de l'Assemblée régionale, le deuxième numéro du Bulletin Amérique a été expédié aux principaux organismes francophones d'Amérique ainsi qu'aux régions Europe et Afrique. En retour, la région des Amériques a commencé à recevoir les publications des associations francophones ciblées.

Le secrétariat a également préparé la réunion de la Conférence des Présidents qui doit se tenir à Québec, en novembre 1993. Les préparatifs incluent notamment la rédaction d'un plan d'action visant à rejoindre les élus francophones de la région des Amériques et à assurer une concertation efficace avec le mouvement associatif francophone.

Tel qu'annoncé à la IXe Assemblée régionale de Winnipeg, une mission de préparation a eu lieu, du 30 septembre au 4 octobre 1992, afin de confirmer la tenue de la prochaine assemblée régionale à Baton Rouge en Louisiane, en septembre 1993, dans le cadre du Festival Cajun, et d'effectuer la planification de cet événement. Il est convenu que la section du Nouveau-Brunswick sera l'hôte de la XIe Assemblée régionale. Celle-ci se déroulera dans le cadre du premier Congrès mondial acadien, en août 1994. La section canadienne recevra, quant à elle, la XIIe Assemblée, à Ottawa, en 1995.

Enfin, le chargé de mission des Amériques et la secrétaire administrative régionale ont été invités à participer à l'Assemblée annuelle de la Région Europe, en Bulgarie, au début de novembre, afin de faire une présentation du règlement, du secrétariat et du rôle de la région des Amériques aux onze sections européennes qui cherchent, à leur tour, à assurer un fonctionnement efficace de leur région.

Marie-Hélène Bergeron
Secrétaire administrative régionale
Secrétariat, région des Amériques de l'AIFLF